



## Intrusion abusive des gendarmes à mon domicile

-----  
Par vap

Bonjour,

J'aimerais connaître mes droits suite à une intrusion de la gendarmerie à mon domicile. J'explique rapidement:  
Tôt le matin, on frappe à la porte de mon appartement, j'ouvre et des gendarmes d'intervention armés braquent leurs armes sur moi en me criant pour que je me couche et mette les mains sur la tête. ce que j'ai évidemment fait après avoir reculé, sans vraiment comprendre ce qu'il se passait. Après avoir crié pour connaître mon nom, ils ont réalisé leur erreur et sont entrés chez mon voisin de palier (absent d'ailleurs)... Ensuite, j'ai été le témoin de la perquisition du voisin sur leur demande. Je n'ai pas pu travailler de la journée, car il fallait être à leur disposition, et j'étais en état de choc de toute façon.

Ai je droit à quelque chose suite à cette expérience très choquante et cette erreur grossière de leur part? Est ce qu'il m'est possible de porter plainte? Ou d'autres recours..?

Merci pour votre aide.

-----  
Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement